

Décret

Générale

modern

Décret n° 2001-0191/PR/MEFPP portant adoption de la Stratégie de Privatisation.

n° 2001-0191/PR/MEFPP

Ministère
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
CHARGÉ DE LA PRIVATISATION

Date de publication
23 septembre 2001

Numéro JO
n° 18 du 30/09/2001

Date du numéro
30 septembre 2001

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

VISAS

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT VU La constitution du 15 septembre 1992
VU Le décret n°2001-0053/PREdu 04 mars 2001 portant nomination du Premier Ministre
VU Le décret n°2001-0137/PRE du 04 juillet 2001 portant nomination des membres du Gouvernement
SUR Proposition du Ministre de l'Économie, des Finances et de la Planification, chargé de la Privatisation
Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du Mardi 04 Septembre 2001.

TEXTE INTÉGRAL

Article 1er

La Stratégie Gouvernementale de Privatisation des Entreprises Publiques est adoptée.

Article 2

Le présent décret sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Président de la République
chef du Gouvernement

ISMAÏL OMAR GUELLEH